

Direction des affaires sanitaires et sociales

Service de santé publique

Bureau santé-environnement

7 avenue Paul Doumer
BP M2
98849 Nouméa cedex

Tél. : 24 23 39 - Fax : 24 22 39

Courriel : dass@gouv.nc

Suite aux blocages d'axes routiers sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie courant décembre 2020, les tournées de prélèvements d'eau de baignade n'ont pu être réalisées que sur certaines communes :

- Dumbéa,
- Maré,
- Mont-Dore,
- Nouméa,
- Ouvéa,
- Païta.